

Pour 2011-2012, la Conférence régionale des élus de l'Estrie concentre ses interventions autour de 11 grands enjeux! - Communiqué 1

Sherbrooke, le 8 avril 2011 – La Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Estrie informe les acteurs du milieu socio-économique, ses partenaires ainsi que les promoteurs qu'au cours de la prochaine année, ses actions seront centrées sur 11 priorités.

« C'est à la suite de la rencontre de bilan à la mi-parcours du Plan de développement de l'Estrie, ainsi qu'aux différents travaux réalisés par les comités-conseils et le conseil d'administration, que se sont dessinés ces 11 priorités d'action. Comme notre planification stratégique est à l'aube de se terminer, nous devons bien cibler nos interventions, tant dans nos investissements financiers que dans nos actions de concertation et de partenariat, si nous voulons atteindre en 2012 la vision que s'est donnée l'Estrie », de mentionner le président de la CRÉ de l'Estrie, M. Maurice Bernier.

11 enjeux prioritaires

Les enjeux prioritaires pour la poursuite du Plan de développement de l'Estrie sont :

- Qualité de l'eau
- Aires protégées
- Développement social et lutte à la pauvreté
- Transport collectif
- Gestion prévisionnelle régionale de la main-d'œuvre
- Réussite scolaire
- Solidarité et innovation
- Valeur ajoutée dans les entreprises
- Transfert d'entreprises
- Pérennité des entreprises
- Innovation dans les entreprises

Voici quelques exemples de travaux en cours sur ces enjeux :

Qualité de l'eau

La qualité de l'eau est un enjeu important pour la région. Que ce soit pour la consommation, les activités récréotouristiques ou encore, le tourisme, la CRÉ de l'Estrie reconnaît que des efforts doivent être coordonnés et concertés pour assurer la préservation de cette ressource. Elle s'est donc dotée d'un cadre d'investissement particulier pour soutenir adéquatement les interventions en matière de qualité de l'eau qui se font le territoire estrien.

Aires protégées

La CRÉ de l'Estrie, par l'entremise de sa Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT), pilote présentement des travaux qui s'inscrivent dans la mise en œuvre du Plan régional de développement intégré des ressources naturelles et du territoire (PRDIRT). L'objectif est d'augmenter, d'ici 2015, la superficie d'aires protégées en milieux naturels pour rejoindre l'objectif national de 12 %.

Développement social et lutte à la pauvreté

Interpellée par la première orientation du Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale, la CRÉ de l'Estrie coordonne la mise en place d'une Alliance pour la solidarité, qui réunira un ensemble d'acteurs représentant différentes sphères d'activité, afin d'élaborer et mettre en œuvre un plan d'action régional répondant aux besoins spécifiques de l'Estrie quant à l'inclusion sociale et économique de tous les citoyens. La CRÉ de l'Estrie tiendra un Forum régional sur ces questions le 19 mai prochain à Sherbrooke.

Réussite scolaire

La réussite scolaire des jeunes est un enjeu fondamental pour assurer l'avenir des jeunes et, par le fait même, le développement économique de la région. Consciente que la persévérance scolaire dépasse largement le cadre scolaire et qu'elle nécessite la mobilisation de toute la communauté, la CRÉ de l'Estrie est partenaire de l'Entente spécifique sur la mobilisation régionale pour contrer le décrochage scolaire et augmenter la diplomation des jeunes Estriens. L'entente actuelle prendra fin en juin prochain et comme cet enjeu est majeur pour le développement de la région, la CRÉ de l'Estrie travaille présentement à la négociation d'une seconde entente.

Pour une présentation complète des 11 enjeux, veuillez consulter la section « [Fonds de développement](#) » du site web de la CRÉ de l'Estrie au www.creestrie.qc.ca.

À propos de la CRÉ de l'Estrie

La CRÉ de l'Estrie agit à titre d'interlocuteur privilégié du gouvernement en matière de planification et de développement régional. C'est dans le respect des valeurs de la région de l'Estrie et en concertation avec ses partenaires, que la CRÉ voit à promouvoir et à stimuler le développement économique, social, culturel et communautaire de la région et s'engage à offrir un encadrement propice à l'établissement des personnes, de leurs milieux et de leurs collectivités.

- 30 -

Source : Marie-Hélène Wolfe – Directrice générale
Conférence régionale des élus de l'Estrie
819 563-1911

Information : Judith Lavallée – Chargée de communications
Conférence régionale des élus de l'Estrie
819 563-1911, poste 229
819 578-5459 (cellulaire)
jl@creestrie.qc.ca